

---

La fondatrice de l'Hôpital Général de Montréal

---

La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu le 27 mars, au Vatican, une séance dite ordinaire, dans laquelle elle a approuvé l'introduction canonique de la cause de béatification de la fondatrice et première supérieure des Sœurs de charité de Montréal, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, d'Youville, laquelle, par le fait même de la prochaine promulgation du décret pontifical ratifiant cette décision des Rites, recevra le titre de *Vénérable*, sauf à procéder ensuite, pour la béatification, à l'examen détaillé des écrits, des vertus et des miracles de cette servante de Dieu.

Voici son histoire en quelques mots :

Comme l'établissement des Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix était criblé de dettes, et n'avait pour tout personnel que deux Frères dont l'un était frappé d'interdit, on en confia provisoirement la direction, en 1747, à Madame d'Youville. Cette pieuse dame restée veuve avec deux enfants qui embrassèrent le sacerdoce, consacrait son temps, avec plusieurs saintes filles, au soin des malades qu'elle visitait à domicile et accueillait même dans sa maison. Ce fut ce qui engagea les Sulpiciens à lui confier la direction de l'hospice des Frères de Saint-Joseph. Mais ce choix ne fut pas plutôt fait, qu'une ligue formidable, à la tête de laquelle étaient le gouverneur et plusieurs notables, se forma pour expulser Madame d'Youville de l'Hôpital. Cette femme énergique, soutenue par cet esprit qui anime tous ceux sur qui Dieu a des desseins particuliers, resta au poste où l'avaient placée ses supérieurs, et réussit à obtenir, en 1753, des lettres patentes qui la substituaient, elle et ses compagnes, aux anciens Frères Hospitaliers. Une providence spéciale a toujours semblé veiller sur cette maison. Cinq ans après l'incendie de 1765, qui laissa la communauté sans ressources, les bâtiments étaient reconstruits, et lors de la cession, les recettes annuelles étaient déjà de 60,000 livres. Aujourd'hui encore, quoique les recettes fixes de cet établissement ne soient que de 50,000 francs, et les dépenses au moins de 150,000 francs par an, on finit toujours par trouver le moyen d'équilibrer les recettes et les dépenses. Madame d'Youville est morte en 1771, laissant une œuvre dont le succès était désormais assuré, et une mémoire aussi vénérée que celle de la vénérable Sœur Bourgeoys et de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, auxquelles elle est sur le point d'être associée.

---